

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2005 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous rappelons que tous les actionnaires ont la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers OHADA et qui sont adressés à :

- la Direction Générale des Grandes Entreprises,
- La Comptabilité Nationale,
- La Banque de Données Financières,
- La Direction de l'Enregistrement,
- Et à la BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

## **ACTIVITES ET PERSPECTIVES**

La **crise socio-politique** qui dure depuis septembre 2002 se poursuit. Malgré une tentative de facturation dans la zone difficile, le recouvrement ne se fait pas. L'essentiel de nos activités se concentre donc pour l'instant sur la zone gouvernementale.

Le contrat de concession prévoit la révision du tarif de vente de l'eau en fonction de la variation du prix de certains intrants, notamment le carburant. Les prix de l'essence et du gasoil ayant augmenté dans le courant de l'année 2005 **et compte tenu de l'impact financier sur les comptes de la SODECI**, l'autorité concédante **a accepté**, pour 2005, de faire jouer la clause de révision contractuelle du tarif soit 1 251 millions de FCFA financés sur le fonds de développement.

**La production d'eau** sur Abidjan s'est améliorée en 2005 de 2,78% grâce au renforcement des moyens de production. La production globale augmente de + 2% pour une amélioration des mètres cubes facturés de 1,98%. Nous arrivons grâce à un suivi de proximité à stabiliser le ratio de facturation sur Abidjan à 0,740.

Le **Chiffre d'Affaires** Travaux et Services reste stable par rapport à 2004. Le Chiffre d'Affaires réalisé sur les Branchements Subventionnés et les Travaux sur le Fonds de Développement est en baisse par rapport à 2004.

L'augmentation des produits de traitement, du carburant, des frais de transport, de l'électricité, des charges de sous-traitance et d'entretien justifie l'augmentation du poste achats et services de 3 522 millions de FCFA entre 2004 et 2005.

Celle-ci est également compensée pour 1 251 millions de FCFA par la révision contractuelle et la baisse des autres charges notamment les provisions sur la même période. Ceci nous permet de terminer avec un **résultat net de +604 millions de FCFA** en respectant notre plan initial 2005 de +600 millions de FCFA.

Nous continuons la **migration progressive** de OCEANS à SAPHIR. Celle de la zone libre sera terminée sur 2006. Au 31 décembre 2005, nous terminons avec un besoin de financement (BFR) de 12 056 millions de FCFA soit une dégradation du BFR de 4 567 millions de FCFA due au paiement des arriérés fournisseurs. Compte tenu des impayés importants de l'Etat, la **Trésorerie globale** comptable se dégrade de 2 705 millions de FCFA.

Au 31 Décembre 2005, l'effectif SODECI est de 1 546 **collaborateurs** soit une augmentation de +3% par rapport à 2004. Cet effectif reste toujours inférieur aux prévisions car la situation de crise nous oblige à limiter les embauches au strict minimum. Les **investissements** réalisés sur 2005 s'élèvent à 3 770 millions de FCFA dont 75% pour le renouvellement.

Nos **perspectives pour l'exercice 2006** restent limitées. Nous avons prévu un **résultat net de +15 millions de FCFA**. La Tutelle nous a notifié par lettre du 8 août 2005 la fin du contrat au 30 septembre 2007 ne souhaitant pas user de l'extension tacite de trois ans prévue par l'article 64 de notre contrat de concession.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**